

confians dans la haute raison et l'équité des pouvoirs publics.

Le jour où tout le monde pourra avoir sous les yeux les éléments de l'examen officiel qui vient d'être fait, bien des préventions et des erreurs disparaîtront.

Aussi, non seulement les courtiers, mais tous les esprits sérieux s'accordent à réclamer vivement la publication de l'enquête pour que l'opinion publique puisse enfin se prononcer en toute connaissance de cause. — (Barile).

Nous avons sous les yeux le relevé comparatif des recettes des chemins de fer français pendant les années 1863 et 1864. Elles se sont élevées pour l'ancien réseau à 424 millions 323,750 francs en 1864; elles n'avaient atteint en 1863 que le chiffre de 410,107,022 francs. L'augmentation a donc été de 14,470,536 fr. Elle a porté principalement sur le Nord 71 millions 173,116 fr. contre 66,629,302 fr. sur l'Est 50,098,665 fr. contre 46,532,029 fr. sur l'Ouest, 52,680,358 fr. contre 49,792,610 fr. L'Orléans a gagné 1,861,083 francs et le Lyon seulement 841,432 francs.

Si nous examinons les recettes kilométriques, nous trouvons de l'augmentation sur le Nord, l'Est et l'Ouest. Par contre, il y a diminution sur l'Orléans et le Lyon.

Les recettes du nouveau réseau n'ont pas suivi la même progression, sauf toutefois pour l'Est, l'Ouest et l'Orléans. L'augmentation du Lyon est presque imperceptible. Celles du midi, en revanche, ont atteint un chiffre élevé : 4,601,530 fr. contre 3,416,450.

Quant aux recettes kilométriques, il y a augmentation sur l'Est, l'Ouest, l'Orléans et le Midi, et diminution sur le Nord et le Lyon.

On a reçu, par des avis de Suez en date du 3, des nouvelles de Melbourne, du 26 janvier. Le croiseur confédéré Shenandoah était arrivé dans les eaux australiennes après avoir brûlé onze navires américains depuis son départ du Cap. Les lettres d'Australie signalent la présence d'une brillante comète au sud-ouest; on suppose que c'est celle de 1843.

On mande de la Nouvelle-Zélande que la situation du pays est moins satisfaisante. Plusieurs tribus ont fait défection et s'apprêtent à résister aux Anglais.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Altona 13 mars.

On assure qu'un certain nombre d'armateurs et de capitaines de navires, appartenant pour la plupart aux places maritimes, se concertent pour une démarche commune à faire, par des raisons pratiques, contre la création d'un pavillon intermédiaire qu'ils considèrent comme préjudiciable à leurs intérêts. On ajoute qu'ils désirent avoir le pavillon prussien.

Berlin, 13 mars.

Aujourd'hui, à la chambre, le ministre des cultes a déclaré, dans la discussion sur les dissidents, que l'article 12 de la Constitution protégeait les dissidents. Il a fait observer que le rapport de la commission n'admettait pas d'acte d'oppression sur les dissidents. Il a ajouté que les dissensions religieuses étaient des égarements

qu'il fallait abandonner à leur cours naturel, tout en déclarant que le salut de la nation reposait uniquement sur la foi au Dieu révélé par l'ancien et le nouveau Testament. Le ministre a dit, enfin, que telle était la règle de l'action du gouvernement qui refusait sa coopération à de nouvelles concessions en faveur des dissidents.

Londres, 13 mars.

Le correspondant spécial du Times lui mande de New-York, en date du 2 mars : Johnston a pris le commandement des forces confédérées qui tiennent tête à Sherman.

Des télégrammes de Charlotte (Caroline du Nord), en date du 23 février, annoncent que Sherman marchait dans la direction du littoral maritime.

Les bulletins confédérés portent que Grant avait envoyé des forces à Hatcher's Run. Les paraissent tout disposés à livrer bataille s'il était attaqué.

Lee annonce l'occupation du chemin de fer de Chattanooga à Knoxville, par la cavalerie confédérée et l'enlèvement des garnisons fédérales à Athènes et Sweetwater.

Les bulletins confédérés relatifs à l'évacuation de Charleston disent que trois des meilleurs navires cuirassés du sud ont remonté la rivière Cooper et qu'ils ont ainsi échappé aux fédéraux.

L'armée de Hardee s'est repliée intacte sur Kingstree. De là, ce général peut manœuvrer de concert avec Beauregard.

Lee, dans une lettre en date du 18 février, dit que l'enrôlement des esclaves serait opportun; il déclare que l'on en pourrait faire rapidement de bons soldats et il recommande l'autorisation immédiate d'appeler sous les drapeaux tous ceux qui voudront s'enrôler à la condition d'avoir leur liberté.

Le gouvernement Vance, de la Caroline du Nord, presse la population du sud de mettre de côté toute amertume d'esprit de parti. Il déclare que l'unique danger qui menace la confédération est le découragement occasionné par les revers récents. Il ajoute que la liberté et la gloire de la nation seront assurées quand chaque homme marchera en union cordiale avec son voisin.

New-York, 2 mars, soir.

Le bruit court que Sherman se concentre à Schofield et que Columbia a été brûlée.

Johnstone a remplacé Beauregard. Les généraux Hood et Hardee sont en marche pour le rejoindre. Johnstone est à la tête de 90,000 hommes, formant tout l'effectif de la Caroline du Sud de la Georgie et de la Floride.

Grant fait des préparatifs pour avancer. Le bruit court qu'Augusta a été prise. La chambre des représentants et le Sénat ont voté un emprunt de 600 millions de dollars.

Des droits d'entrée sont mis sur les spiritueux et les soies à partir du 1^{er} avril.

Les avis du Mexique portent que la garnison d'Oajaca, forte de 7,000 hommes, s'est rendue sans condition au maréchal Bazaine. Porfirio Diaz a essayé de s'échapper, mais il a été pris et tué.

Les troupes françaises ont détruit les guérillas commandés par Romera et Roga. Romera a été fusillé.

Or, 198 — Change sur Londres, 214 3/4. — Change sur Paris, 2,59 5/8 à 2,62 1/2. — Bonds, 110 1/2. — Coton 84.

Malte, 12 mars.

On a des avis de Shanghaï du 26 Janvier. Les nouvelles du Japon déclarent inexact le bruit qu'on travaillait à rebâtir les forts de Simonosaki. On a rencontré dans les détroits six steamers japonais, faisant partie d'une expédition destinée à punir le prince de Nagato.

Messines, 12 mars.

Les nouvelles des Indes portent que la guerre a recommencé dans le Boutan. Les indigènes ont attaqué les anglais, qui ont eu un officier tué et plusieurs soldats tués ou blessés.

On mande de la Nouvelle-Zélande que le chef des insurgés a demandé un armistice jusqu'au mois d'avril. On doute que cette demande soit accordée.

Les lettres de Constantinople disent que la Porte a nommé une commission chargée de préparer la fortification de quelques villes de la frontière d'Asie.

M. de Lesseps était arrivé à Constantinople.

Madrid, 11 mars, soir.

Le ministre des finances a déclaré aujourd'hui à la chambre des députés que, grâce aux économies réalisées dans le budget, les recettes et les dépenses seraient équilibrées.

3 0/0 dette intérieure 45, dito différée 40,85.

Turin, 12 mars.

Les journaux publient une lettre du ministre de l'intérieur au sous-préfet d'Aoste exprimant la vive satisfaction qu'a fait éprouver au roi l'Adresse de la municipalité d'Aoste. Le ministre ajoute : Assurez ces populations que non seulement tous les bruits de séparation de cette vallée sont absurdes et dénués de tout fondement, mais qu'il est dans la pensée et dans le cœur du prince et de toute la nation de maintenir son union perpétuelle avec l'Italie et de la défendre contre toute éventualité.

Le ministre termine en promettant de favoriser le développement des conditions économiques de la province d'Aoste.

Turin, 13 mars.

L'Opinione annonce que le Roi a signé un décret d'amnistie pour tous les délits politiques et de presse et pour les contraventions à la loi sur la garde nationale. Un autre décret accorde une amnistie aux militaires condamnés pour les faits d'Aspromonte.

Marseille, 13 mars.

Les paquebots, retardés par le mauvais temps, viennent d'arriver, sauf celui du Levant.

Les lettres de Rome disent que M. de Sartiges a eu une audience du Pape, avec lequel il est resté une heure.

M. Louis Veillot est returé en France.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le préfet du Nord donne avis que la commission chargée de l'examen des candidats aux cours impériaux et communaux dans les lycées et collèges se réunira à la préfecture le jeudi 6 avril, à huit heures et demie du matin pour la première session de l'année 1865. La liste d'inscription sera ouverte à la préfecture (bureau de l'instruction publique) du 15 au 30 mars.

Le programme des matières sur lesquelles les candidats seront interrogés et l'indication des pièces à produire seront remis aux familles qui en feront la demande.

M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics vient d'adresser à la Chambre de commerce de Lille un exemplaire des traités et tarifs conventionnels le 2 août 1862, entre la France et la Prusse, et qui doivent être exécutés à partir du 1^{er} juillet 1865.

Les négociants et manufacturiers que ce document intéresse sont prévenus qu'ils peuvent en prendre connaissance au secrétariat de la Chambre de commerce, au Palais-de-Justice, tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures du soir.

On n'a pas oublié qu'un décret impérial du 28 mai 1864 a institué pour le concours général des lycées et collèges des départements, des grands prix correspondant au prix d'honneur institués dans le concours général des lycées de Paris.

Un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique dispose que les classes de mathématiques spéciales des lycées et collèges des diverses académies concourront, en 1865, pour un grand prix de l'Empereur.

Ce concours aura lieu aux mêmes conditions que les concours des classes de philosophie, de rhétorique et de mathématiques élémentaires.

Le ministère des finances publie l'avis suivant :

L'administration de l'enregistrement, des domaines et du timbre vient de mettre en émission de nouveaux timbres mobiles proportionnels destinés à être appliqués sur les effets de commerce venant de l'étranger et sur les warrants. Ces timbres sont de forme oblongue, imprimés en noir et en creux délébile; ils portent pour exergue : *Effets de commerce de l'étranger et warrants. Timbre impérial*; au centre et dans un médaillon, la tête laurée de l'empereur. Des chiffres imprimés en rouge se détachent sur ce fond noir et indiquent très visiblement la qualité et le prix du timbre. Ces timbres sont d'une surface beaucoup moindre que ceux qu'ils sont destinés à remplacer et qui étaient en émission depuis 1859.

Ils peuvent être appliqués plus facilement sur les traités en nombre suffisant pour représenter les montants des droits dus. On sait d'ailleurs que, d'après un décret du 23 janvier 1864, les timbres mobiles peuvent être apposés sur les effets excédant 20,000 fr. qui jusque-là devaient être présentés au visa pour timbre dans les bureaux d'enregistrement. Les timbres mobiles actuellement en usage continueront à être employés jusqu'à ce qu'un décret les ait retirés de la circulation.

Lignes télégraphiques.

STATION DE ROUBAIX.

Une communication télégraphique est établie avec les Indes par Constantinople. Les bureaux Indiens sont classés en trois séries sous le rapport des taxes à percevoir.

La première comprend les bureaux de la péninsule indienne, situés à l'ouest de Calcutta, la seconde les bureaux situés à l'est de Calcutta et la troisième tous ceux de l'île de Ceylan.

Les taxes à appliquer à partir du bureau de Roubaix sont les suivantes :

Pour les stations situées à l'ouest de Calcutta 123 francs.

Pour les stations situées à l'est de Calcutta 128 francs.

Pour les stations de l'île de Ceylan 131 fr. 75 c.

Dans ces taxes sont compris les frais de poste pour les dépêches adressées à des localités de l'intérieur de l'Inde qui n'ont pas de bureau télégraphique.

Les dépêches à destination de Singapour, d'Australie, de la Cochinchine et de la Chine seront expédiées à destination par la poste, soit de la pointe de Galle, soit de toute autre station que l'expéditeur désignera, il sera perçu à ce sujet une surtaxe de 1 fr. 25 c.

Le Chef de station,
GRÉPIN.

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le KACHAOT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôt dans chaque ville.

PURGATIF DE DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur PURGATIF dans les affections chroniques; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les HUMEURS qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE DE TOILETTE COSMACÉTI.

Supérieur par son parfum et ses propriétés légitimes et rafraîchissantes. — Dépôt chez les Parfumeurs. 4425-7115

AFFECTIONS DE POITRINE.

CATARRHES, COQUELUCHE, GRIPPE, ETC. Les expériences comparatives faites dans les hôpitaux de Paris constatent que le SIROP et la PÂTE DE NAFÉ de DELANGRENIER sont les pectoraux les plus efficaces pour combattre les maladies de poitrine, les catarrhes, asthmes, toux nerveuses, grippe, coqueluche, maux de gorge, palpitations, et enfin toutes les irritations ou inflammations des organes de la poitrine et des bronches. — Dépôts dans toutes les pharmacies.

MAUX DE DENTS. — L'EAU du docteur OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans les pharmacies. 5087-9261

Vendredi dernier, la gendarmerie belge arrêtait dans un estaminet du Mont-à-Leux trois individus, dont deux français, accusés d'un vol de paquets de cigares.

Aménés à Mouscron, devant M. le brigadier de gendarmerie, ils déclarèrent se nommer : L. Destombes, âgé de vingt ans, né à Roubaix; Ernest Caron, vingt ans, né à Tourcoing; et enfin, Gustave Vandenberghe, quinze ans, né à Courtrai. Ces vagabonds ne vivaient que du produit de leurs vols. Ils se fréquentaient seulement depuis huit jours et ils ont avoué avoir tant à Lille, qu'à Roubaix et à Tourcoing commis dans un si court espace de temps, six vols de porte-monnaie, dont deux fort importants.

De son côté la police de Roubaix a arrêté une fille de quatorze ans qui, elle aussi, exerçait le vol à la tire sur une assez vaste échelle.

Dans son audience de ce matin le tribunal correctionnel de Lille a jugé les auteurs du vol de laine, commis chez un fabricant de Roubaix et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro. Rasmont a été condamné à six mois de prison et Cuvellier à 3 mois de prison.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Bulletin de la séance du 12 Mars 1865
Sommes versées par 94 déposants dont 15 nouveaux. 12,284
45 demandes en remboursement. 10,634 87
Les opérations du mois de Mars sont suivies par MM. L. Eeckman et J. Toumonde, directeurs.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 13 le 14
3% ancien . . . 67.75 67.75
4 1/2 au compt. 94.60 94.30

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Physique

Mardi 15 mars, à 8 h. du soir

Découverte de l'électro-magnétisme. — Loi des actions électro-magnétiques. — Action d'un courant sur le magnétisme terrestre.

Perception de Roubaix

Avis à Messieurs les Contribuables

Le Percepteur de Roubaix prévient MM. les Contribuables, qui n'ont encore rien payé sur les contributions de 1865, que l'agent des poursuites, arrivant à Roubaix pour exercer des poursuites à la charge des retardataires :

Roubaix, le 15 mars 1865.

LECORTE,
rue du Parc.

Pour toute la chronique locale, J. Reboix.

AVIS

TOPIQUE SAJSSAC, spécifique pour la guérison des cors, ongles de perdriz, oignons, durillons. — Il possède le double avantage d'enlever la douleur de suite et de faire la racine en peu de jours. Emploi facile, sans nul danger. 25,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. A Paris, 18, rue Fontaine-Molière. — Dépôt à Roubaix, chez M. COLLE, Grande-Place, 24. 4437-7205

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^{re} levée	7 ^h 30 mat.	7 ^h 20 mat.	7 ^h 30 mat.
2 ^e levée	10 ^h 30 mat.	10 ^h 20 mat.	10 ^h 30 mat.
3 ^e levée	2 ^h 30 soir.	2 ^h 20 soir.	2 ^h 30 soir.
4 ^e levée	6 ^h 20 soir.	6 ^h 40 soir.	6 ^h 50 soir.
5 ^e levée	7 ^h 50 soir.	8 ^h 10 soir.	8 ^h 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Rue Guro.
1 ^{re} levée	7 ^h 35 mat.	7 ^h 40 mat.	7 ^h 50 mat.
2 ^e levée	10 ^h 35 mat.	10 ^h 40 mat.	10 ^h 50 mat.
3 ^e levée	2 ^h 35 soir.	2 ^h 40 soir.	2 ^h 50 soir.
4 ^e levée	6 ^h 55 soir.	7 ^h 00 soir.	7 ^h 10 soir.
5 ^e levée	8 ^h 25 soir.	8 ^h 30 soir.	

homme. A chaque pièce nouvelle il était sûr de recevoir une lettre affable de son amie inconnue, et tantôt elle lui envoyait les meilleurs poudres de sa basse-cour, tantôt le bon vin de ses celliers; en automne, elle ne lui ménageait ni les raisins ni les pêches. Bref, en toute occasion, elle le traitait en ami, et plus tard, en enfant gâté. Lui, cependant, s'abandonnait volontiers à ces tendresses innocentes. Il y répondait de son mieux, et le premier exemplaire de chacune de ses comédies, orné d'une petite historiette de la première représentation, devenait la joie et l'orgueil du château de Saint-Géran-sur-Saône. Plus d'une fois ses propres voisins, quand ils se rendaient à Paris, avaient prié Mme Fauvel de Saint-Géran de leur donner une lettre à porter à son cousin, l'illustre M. Fauvel; elle avait longtemps hésité; longtemps elle s'était défendue, elle n'avait pu si bien faire, qu'elle n'eût donné, en effet, deux ou trois lettres de recommandation pour son cousin, non pas, certes, sans un certain trouble. Heureusement qu'il est écrit : *A bon entendeur, salut!* et que le cousin avait fait bonne grâce aux requêtes de sa cousine, si bien que chez messieurs les vigneronniers, et chez plus d'un gentilhomme des environs de Mâcon, il était incontestable qu'il y avait parenté formelle entre la dame et le monsieur. M. Fauvel en riait lui-même. — Acceptez, disait-il à ses amis, une aile de chapon que ma cousine Fauvel de Saint-Géran engraisse depuis tantôt six mois pour mon dîner du mardi-gras.

Cependant, il n'avait jamais vu la dame, et malgré ses sollicitations pressantes, elle n'était point venue à Paris, si bien que la première ardeur étant passée et les

premières amitiés étant faites, on avait commencé par s'écrire un peu moins, puis rarement. Dans l'interval était mort M. de Saint-Géran, et maintenant que la dame était une veuve, jeune encore et bonne à marier, elle avait jugé qu'il était sage et prudent d'insister un peu moins sur son cousinage avec le jeune et célèbre poète. Ainsi, peu à peu, la langue s'était mise entre ces deux amitiés, trop éloignées l'une de l'autre pour qu'elles fussent bien tendres et bien vives. La dame était de bon sens, le jeune homme aussi; la dame à peine il eut regardé le paysage pendant deux ou trois heures, il s'endormit d'un sommeil si profond, qu'il fallut le réveiller pour lui dire que l'on était arrivé au Soleil d'or, où le dîner était servi. Ce Soleil d'or représentait une assez grande auberge, honneur de la contrée, et la table d'hôte, à trois francs par tête, était célèbre à dix lieues à la ronde. On s'assied, on mange, on boit, peu de causerie, et tout au plus quelques gaillardises de commis-voyageur. Notre homme en était consterné. — Je n'irai pas longtemps ainsi, se disait-il, je prendrai la poste à Mâcon, et j'aurai peut-être l'honneur de voyager tout seul.

(La suite au prochain numéro.)

La Monographie des Hémorrhoides

par le docteur LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Echiquier, Paris. (Consultat.) AFRANCHI. 5006